



Licenciement pour faute grave

Par **berquez78**, le **15/10/2009** à **19:14**

Bonjour, ma soeur travaille pour intermarché à orgeval 78 dans les yvelines, son patron vient de la mettre à pied hier le 14.10.09 pour faute grave et lui a donné rendez vous le 22.10.09 pour un éventuelle licenciement pour faute grave. voila le problème : deux clientes du style gens du voyages lui ont acheté un sandwich (elle travaille en boulangerie), elle sert ces clientes et tout à coup une des cliente lui balance l'article en pleine figure en l'insultant, ma soeur a donc répliqué verbalement puis la cliente lui a envoyé tout ce qu'elle trouvait en pleine figure sa a donc finie par des insultes des 2 cotés car le vigile qui avait été prévenue dès que ma soeur a pris l'article dans la figure n a pu rétablir le calme. donc la police a été prévenue et s est déplacé. bref suite à cette agression, son employeur veut la licencier pour faute grave. n'en a t il le droit étant donné que c'est ma soeur qui s'est faite agresser et une plainte pour agression a d ailleurs était déposée. voila je voulais juste savoir ce qu'il fallait faire pour aider ma soeur qui risque son emploi alors qu'elle n'a rien fait, sauf perdue son sang froid après s'être faite agresser physiquement. par avance merci pour vos réponses. ncécile